

primé traitant des troubles de la sensibilité dans la contraction idiopathique des extrémités.

— Il est encore fait hommage à l'Académie de quelques autres publications dont les titres seront insérés au Bulletin. — Remerciements aux auteurs des ouvrages présentés.

III. — **RAPPORT** du jury chargé de décerner le prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1871 à 1875. M. WARLONMONT, rapporteur (1). — (Voir ci-dessus : *Communications du Gouvernement*, p. 885.)

Pour analyser un fait pathologique d'une façon complète et dans son ensemble, il faut recourir aux lumières de deux sciences bien distinctes : la *symptomatologie*, qui est la science des accidents morbides offerts par le sujet malade, et l'*anatomie pathologique*, celle des lésions organiques présentées par le sujet mort. La première est au vivant ce que la seconde est au cadavre.

Pendant ces dernières années, l'anatomie pathologique a pris un grand essor ; dans toutes les Universités ayant souci de leur développement et de leur renommée, de vastes laboratoires richement aménagés sont consacrés à son étude, et c'est aux illustrations scientifiques les mieux assises qu'échoit l'honneur de la faire connaître. Ajoutons que de tous les établissements où s'enseigne la médecine, ceux-là sont les plus suivis, les plus haut placés dans l'estime du monde médical, qui attribuent à son étude le plus

(1) Le jury était composé de MM. MICHAUX, président, BORLÉE, CHANDELON, CROCO, DE ROUBAIX, LEFEBVRE et WARLONMONT, secrétaire-rapporteur.

de temps et le plus de soin. C'est aussi dans ces chaires que se sont formés les hommes ayant conquis plus tard dans l'enseignement le rang le plus élevé, tels les Virchow, les Vulpian et les Rokitanski. Nous n'ignorons pas que cette importance n'a pas été jusqu'ici reconnue partout au même degré ; nous savons — et c'est pour le regretter — qu'en Belgique, par exemple, l'anatomie pathologique figure encore parmi les cours à certificat, mais nous savons aussi que la lumière s'y fait également de ce côté, et nous nous flattons que bientôt toutes nos Facultés se seront mises, à cet égard comme à tous les autres, à un honorable niveau.

L'importance de l'anatomie pathologique, toutefois, n'élève rien à celle de la symptomatologie ; elle n'aspire ni à la destituer, ni à la remplacer ; elles vivent sous une mutuelle dépendance. Un cas pathologique ne peut être relevé, il est vrai — de manière à donner satisfaction à toutes les exigences d'une science qui veut aujourd'hui voir, mesurer et compter — qu'à la condition de faire toucher du doigt les désordres organiques qui l'accompagnent ; mais, parmi les accidents morbides, il en est, et des plus sérieux, qui échappent encore à ce contrôle ; tels sont le spasme, la douleur, la paralysie, toutes les maladies des nerfs, en un mot, qui n'existent en réalité que comme accidents fonctionnels. L'anatomie pathologique n'est donc pas toute la pathologie, elle n'en est que l'un des plus précieux flambeaux.

Ce sont ces idées qui ont présidé à la conception de l'œuvre considérable de feu le professeur Spring : *Symptomatologie, ou traité des accidents morbides*, dont le Jury du prix quinquennal pour les sciences médicales m'a chargé de lui donner un aperçu raisonné.

« Une sorte de défaveur, dit l'auteur dans sa préface, pèse depuis trop longtemps sur la symptomatologie. Si elle ne se justifie pas, elle s'explique du moins par la tendance même qui est propre à la médecine du dix-neuvième siècle et qui en fait la gloire. En effet, à force de concentrer l'attention sur les lésions anatomiques, on s'est habitué peu à peu à regarder les troubles des fonctions comme des reflets insignifiants, variables et incertains. Puis, comme c'était précisément contre la médecine dite *symptomatique* qu'on avait à lutter, il était naturel que l'étude des symptômes fût enveloppée avec elle dans une commune réprobation. »

L'auteur a cru qu'il était opportun de restituer au symptôme son importance, et de reconstruire la symptomatologie, en l'éclairant des lumières dont disposent actuellement l'anatomie, la physiologie et la pathologie. C'est le but de son livre.

« Toute la science médicale, a dit un critique dont nous nous plaisons à emprunter le langage et la pensée (1), se réduit, en dernier ressort, à la détermination des *causes*, à la connaissance et à l'interprétation des *symptômes* et à la découverte du *remède*. De ces branches connexes, la *Symptomatologie* de Spring en embrasse une toute entière.

« Qu'on se représente la multiplicité des organes qui entrent dans la composition du corps humain; qu'on s'imagine ensuite les mille manières dont chacun de ces organes peut manifester un trouble survenu dans sa structure ou sa fonction, et l'on se formera une idée approximative de la multitude de faits que Spring avait à énumérer, à examiner et à classer. Dans les maladies, telles qu'elles se

(1) VANLAIR. — *Spring, sa vie et ses travaux*, Liège, 1872.

présentent à l'observation, on ne rencontre que des *combinaisons* plus ou moins biens définies de ces manifestations qui forment ce qu'on peut appeler des *phrases symptomatiques*. La maladie représente donc le premier terme d'une équation nosologique dont le second est composé d'une *série* plus ou moins déterminée et prévue de désordres particuliers. Comment, dès lors, résoudre cette équation si l'on ne connaît pas au préalable la valeur exacte et *individuelle* de chacun des éléments qui entrent dans la composition du second membre?—En d'autres termes, comment sera-t-il possible d'acquérir une notion précise de la maladie si l'on n'apprend pas d'abord à connaître la signification de chaque symptôme envisagé isolément?

« Cette nécessité est précisément celle à laquelle Spring s'est efforcé de répondre. Il y est parvenu en décomposant, par l'abstraction, les formes morbides, en prenant à part chaque symptôme et en le définissant avec la dernière précision dans ses *modalités* et dans ses *causes*. »

Veut-on envisager l'œuvre à un autre point de vue qui en mette encore mieux peut-être en relief la grande utilité pratique? Voici un sujet, sain ou malade. Progressivement ou tout à coup, un phénomène accidentel se présente, sans relation apparente avec l'état morbide du sujet s'il est malade, absolument inattendu s'il est sain. Prenons ce dernier pour exemple : au milieu des apparences de la plus parfaite santé et sans que rien semble l'avoir provoquée, une contraction de la pupille se fait remarquer. Qu'est-ce à dire? L'individu est-il sous l'influence d'un agent toxique, ou quelque maladie du cerveau ou de la moelle épinière est-elle en cause? Le champ des hypothèses est vaste et ne se déroule pas toujours immédiatement à l'es-

prit du praticien si expérimenté qu'il soit. La lecture des pages consacrées à la *myose* va le mettre incontinent sur la voie ; on y trouve, en effet, que la myose peut dépendre d'une application trop constante et trop prolongée de la vue sur de petits objets réfléchissant fortement la lumière (*myose abusive et excitative*) ; qu'elle peut être congénitale (*myose organopathique*) ; dépendre d'une irritation locale du nerf oculo-moteur commun, telle que la produit, par exemple, l'inflammation des tissus qui l'entourent (*myose névropathique*) ; être un effet de la destruction ou de la dépression dynamique des centres cilio-spinaux, ou, en général, des affections paralytiques de la moelle cervicale (*myose spinale*) ; résulter encore d'un état d'excitation du cerveau (*myose cérébrale*) ; d'une réaction sympathique, comme par exemple à la suite du reniflement de l'eau froide, de la cautérisation de la conjonctive au nitrate d'argent, de la photophobie ou de l'irritation de certaines branches du nerf trijumeau (*myose sympathique*) ; être enfin le résultat de l'action de certaines substances toxiques, telles que l'opium, le tabac, l'aconit et surtout la fève de Calabar (*myose toxique*), ou de certaines affections convulsives générales, telles que l'épilepsie, l'éclampsie, le tétanos, etc., étendant leur action aux muscles de l'iris (*myose spasmodique*).

Ces données établies, accompagnées du diagnostic différentiel de chacune des espèces, la valeur ou plutôt la signification du symptôme ne va pas tarder à s'exprimer, la maladie n'étant pas autre chose, ainsi qu'il a été dit plus haut, que le premier terme d'une équation dont le second vient d'être acquis. Le symptôme, c'est l'alphabet ; la maladie, le mot ou la phrase ; l'étude du premier doit précé-

der celle de l'autre. La symptomatologie est donc le prélude obligé de la pathologie générale et de la clinique.

Deux voies s'ouvraient à Spring pour exécuter le plan qu'il s'était formé : il pouvait prendre une base dans la physiologie, dans l'étude des fonctions normales, pour aller de là vers la pathologie, vers l'étude des lésions troublées. Il pouvait aussi partir de l'observation clinique pour remonter d'elle vers les régions de la science pure. « La première manière, dit l'auteur, aurait fait de ce livre une sorte de physiologie pathologique. L'avouerai-je ? Elle avait déployé devant mon esprit toutes les séductions qui lui appartiennent ; je crois, en outre, qu'en lui donnant la préférence, j'aurais obéi aux aspirations de l'époque et que, dès lors, même en restant au-dessous de ma tâche, j'aurais pu compter sur l'indulgence du public savant. J'ai néanmoins choisi la seconde manière, malgré ses imperfections et malgré la défaveur qui l'attend sans doute. »

Et après avoir donné l'explication de sa préférence, il ajoute :

« Mon livre ne sera pas un livre de pratique médicale, car j'en ai éliminé la thérapeutique. Ce ne sera pas non plus un livre de théorie, car je ne crois pas qu'à l'heure actuelle il soit possible de faire ce que plusieurs ont appelé une *physiologie pathologique*. Le terrain intermédiaire dont je viens de parler, je le chercherai dans la médecine clinique qui, toute dominée qu'elle soit par les exigences de l'art, ne peut cependant progresser qu'en s'assimilant toutes les conquêtes de la science. *Omnes enim artes*, dit Cicéron (De oratore. Lib. III, cap. 23), *aliter ab iis tractantur, qui eas ad usum transferunt : aliter ab iis, qui ipsarum artium tractatu delectati, nihil in vita aliud sunt acturi.* » « Notre travail, dit-il,

enfin, a la prétention, au contraire, de servir le progrès en partant des phénomènes morbides que l'observation directe nous révèle chez l'individu malade, pour préparer partout la solution du véritable problème pathologique, en nous éclairant des lumières de l'anatomie pathologique et de la chimie médicale. En un mot, c'est une Symptomatologie clinique et nullement un Traité de médecine symptomatologique. »

L'auteur a adopté, pour son exposé, l'ordre des appareils, c'est-à-dire l'ordre anatomique. Dans un *premier livre*, il traite des troubles de l'appareil digestif et de ses annexes; dans le *second*, des troubles respiratoires, vocaux et circulatoires; dans le *troisième*, des désordres fonctionnels des appareils de la locomotion et des symptômes musculaires en général; dans le *quatrième*, des troubles des sensations et des appareils protecteurs des sens; dans le *cinquième*, des symptômes cérébraux, y compris les troubles passionnels et intellectuels. Le *sixième livre* traite des signes fournis par les appareils génitaux et urinaires. Il a été écrit, après la mort de l'auteur, par M. Vanlair.

De quelle façon l'auteur de la *Symptomatologie* s'est-il acquitté de la tâche qu'il s'était proposée? Notre réponse s'appuiera tout d'abord sur l'opinion, déjà exprimée, de la presse médicale du pays et de l'étranger, qui, tout entière, proclame le *Traité des accidents morbides* « un ouvrage complet, conçu sur un plan bien défini, exécuté avec méthode et empreint d'un esprit scientifique rigoureux, appelé à occuper une place considérable dans la littérature médicale contemporaine (1). » Cette opinion est aussi celle de votre

(1) *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie de Paris*, 1876, p. 127.

rapporteur. Elle s'appuiera encore sur le mérite reconnu de l'auteur et sur la place élevée qu'il s'était faite dans le monde savant, comme professeur, comme praticien et comme naturaliste. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'une incontestable valeur, il était impossible qu'il produisît une œuvre médiocre, alors qu'il y avait consacré tous ses soins et qu'il en avait fait le couronnement de son édifice scientifique.

La dernière partie de la *Symptomatologie*, formant un ensemble de 320 pages (pages 767 à 1086), et intitulée : *Des troubles des organes urinaires et génitaux*, n'est plus l'œuvre de Spring, mais celle d'un de ses disciples les plus aimés, M. Vanlair, qui, à la suite de l'engagement pris envers lui-même de terminer l'œuvre du maître, s'est acquitté de cette difficile mission. Une part moins importante, dans l'élaboration de cette partie, revient à M. le professeur Masius, qui a aidé son collègue dans les longues et laborieuses recherches bibliographiques que celui-ci a dû entreprendre pour mettre fin à son travail. Spring avait sans doute tracé d'avance dans son esprit le plan de ce *sixième livre*, mais les notes laissées par lui se réduisaient à quelques titres de chapitre, à quelques indications d'ouvrages à consulter et à un petit nombre d'extraits textuels, tirés généralement de revues françaises et belges. Et encore la plupart de ces notes étaient-elles de dates déjà anciennes au moment de la mort de Spring; toute une série de travaux considérables avaient paru dans l'intervalle, ceux, par exemple, se rattachant aux intéressantes questions de la glycosurie, de la polyurie, de l'albuminurie, de la chylurie et ceux aussi se rapportant aux troubles de la miction et de l'érection, à la dysménorrhée et à la stérilité. M. Vanlair

a donc eu à faire ce 6^e livre tout entier, ce dont il s'est acquitté en suivant ponctuellement le plan général de l'ouvrage, de façon à n'en rompre en rien l'homogénéité. En lisant la symptomatologie des organes génitaux et urinaires, on serait tenté, à première vue — tant la méthode inaugurée par Spring a été scrupuleusement suivie, la forme même fidèlement imitée — de croire à la simple impression d'un manuscrit posthume, alors qu'il s'agit en réalité d'une publication entièrement originale. L'œuvre s'est ainsi trouvée complétée.

Le *Traité des accidents morbides* de Spring réunit les conditions suivantes :

1^o C'est une œuvre classique : elle émane d'un professeur éminent, dont le nom fait autorité dans la science ; elle embrasse un vaste sujet et le traite d'une façon dogmatique ; elle s'adresse à la fois à tout le public médical, au praticien comme à l'élève. Elle est, au moins, un aide-mémoire pour le premier ; elle est un livre précieux d'étude pour le second.

2^o La *Symptomatologie* de Spring comble une lacune. C'est, en effet, le seul traité des accidents morbides qu'on possède aujourd'hui. Il existe bien, dans les ouvrages de pathologie générale, des chapitres consacrés aux symptômes et à leur étude, mais ces chapitres sont forcément écourtés, la nomenclature y est incomplète et défectueuse, et la pathogénie des symptômes très-imparfaitement étudiée.

Deux ouvrages seulement peuvent lui être comparés : La *Pathologica medica*, de Sauvages (Lyon, 1759), et la *Medicinische Phaenomenologie*, de Kuttner (Leipzig, 1836). Mais le premier, peu étendu d'ailleurs, n'est plus bon qu'à

être consulté par les bibliographes, et le second, écrit en allemand et rédigé sous forme de dictionnaire, est déjà plus que suranné.

L'ouvrage de Spring est donc à la fois *neuf et complet*.

3^o Il est écrit dans un style clair et correct et d'une diction assez originale pour dissimuler, sous une forme attrayante, la monotonie aride du sujet. Cette double condition était particulièrement requise pour la rédaction du chapitre consacré aux symptômes du système nerveux.

En lisant ces belles pages où l'auteur a écrit l'histoire de l'*extase*, des *visions*, des *hallucinations*, de l'*illuminiisme*, du *pressentiment*, de l'*hypnotisme*, du *somnambulisme* et du *rêve*, on peut se rendre compte de l'art admirable avec lequel Spring a traité de ces mystérieux accidents.

4^o Le *Traité des accidents morbides* a paru pendant la période de 1866-1875, époque à laquelle il a été terminé. Il répond, par conséquent, aux conditions imposées par l'article 2 de l'arrêté constitutif, ainsi conçu : « Quelle que soit l'époque de la publication des premières parties d'un ouvrage, il est admis au concours de la période durant laquelle a paru la dernière partie. » L'ouvrage a été publié en Belgique ; il est écrit en français et est entièrement achevé. L'auteur est Belge par la grande naturalisation.

Après délibération, le jury propose, à l'unanimité, de décerner le prix quinquennal des sciences médicales, pour la période de 1871-1875, à l'ouvrage de feu le professeur Spring, intitulé : *Symptomatologie ou traité des accidents morbides* (voir ci-dessus, page 885).